

Délibération **032-26**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Date de convocation : 16/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 16h30, les membres du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis au CISALB sis 42 rue Pré Demaison à Chambéry.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 12

Pouvoir : 0

Votants : 12

Majorité : 7

Abstention : 0

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse	Murielle GIRAUD	
Cœur de Savoie		
Grand Annecy		Yves VIGNON
Grand Chambéry	Patricia MAFFRE-DEPROST, Daniel ROCHAIX, Arthur BOIX-NEVEU, Pierre BRUN	
Grand Lac	Nicolas MERCAT, Jean-François BRAISSAND, Michel FRUGIER, Yves MERCIER	Nathalie POCHAT
Rumilly Terre de Savoie	Stéphane BOUCHET	

Pouvoir :

Secrétaire : Yves MERCIER

Excusés : Marie-Claire BARBIER, Alain BAUQUIS, Michel RAVIER

Assistaient à la réunion : Renaud JALINOUX et Séverine HOULLETTE (CISALB)

PMVE - Sensibilisation

Grille tarifaire 2027

Le président précise que les activités pédagogiques mises en œuvre par le CISALB demandent une participation financière aux usagers (pour la plupart des activités). Il propose la grille tarifaire ci-dessous applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2027.

A noter : la proposition de demander 1€/participant aux conférences d'Aqualis pour limiter l'absentéisme et les inscriptions erronées.

ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET GROUPES ADULTES EN FORMATION				
Coût de l'activité	Établissement du bassin versant		Établissement hors bassin versant	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
Tarif collectif dans le cadre d'animation ponctuelle <i>(pour 1 animateur/groupe ou 2 animateurs/groupe pour raison sécuritaire ou pédagogique)</i>				
Jusqu'à 2h d'animation	37,5	45	75	90
Jusqu'à 4h d'animation	47,5	57	95	114
Tarif individuel dans le cadre des Pass Région ou Culture <i>(pour 1 animateur/groupe ou 2 animateurs/groupe pour raison sécuritaire ou pédagogique)</i>				
Jusqu'à 2h d'animation	1,5	1,8	3	3,6
Jusqu'à 4h d'animation	2	2,4	3,5	4,2
Tarif collectif dans le cadre de séjour de découvertes (avec nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	100	120	100	120
Étudiants, collégiens et lycéens non accompagnés	0	0	0	0
Participants au projet pédagogique « Ambassadeurs du lac – Club Lac »	0	0	0	0
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES & ACTIVITÉS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC				
Coût de l'activité	€HT		€TTC	
ATELIERS DU LAC (ENFANTS DE 4 A 10 ANS)				
1 atelier	5		6	
5 ateliers consécutifs	20,83		25	
VISITES PEDAGOGIQUES EN GROUPE				
Groupe (individuels, centre de loisirs, associations...)	37,5		45	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre de groupe)	16,67		20	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre individuelle)	5		6	
VISITE INDIVIDUELLE D'AQUALIS				
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis - adulte	2,5		3	
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis – enfant (de 4 à 17 ans)	1,5		2	

Gratuités sur le droit d'entrée à Aqualis : carte Atout Jeunes, carte Ambassadeurs du lac, carte AixPassRiviera, Pass Éducation, carte nominative CISALB, bon cadeau.

AUTRES ACTIVITES PEDAGOGIQUES		
Rallye familial annuel d'Aqualis	0,83	1
Conférence d'Aqualis	0,83	1
Jeu d'évasion [max. 6 participants, >10 ans]	33,33	40
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay [offre de groupe]	16,67	20
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay [offre individuelle]	5	6
OPÉRATIONS EVENEMENTIELLES GRAND PUBLIC ET SCOLAIRES <i>[Journée locale de l'eau, fêtes de la science, du patrimoine, du développement durable, journée thématique, etc.] à Aqualis, au Lab'eaux ou sur le territoire</i>		
Gratuité		

Après en avoir délibéré, le comité syndical,

Article 1 : approuve la grille tarifaire des activités pédagogiques pour 2027,

Article 2 : autorise le président à signer les documents à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Le Président

Daniel ROCHAIX

Acte certifié exécutoire

Affiché le

29 JUIN 2026

073-257302141-20260622-032-26-DE

Accusé de réception en préfecture
073-257302141-20260622-032-26-DE
Date de télétransmission : 29/06/2026
Date de réception préfecture : 29/06/2026